

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 24 mars 2018 à Lille

Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

Le samedi 24 mars 2018, les membres de l'assemblée générale de la Fédération Française du Sport Adapté, dont le siège est situé au 3, rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis dans l'enceinte de Lille Grand Palais, 1 Boulevard des Cités Unies sur convocation écrite du président en date du 5 mars 2018, conformément aux dispositions statutaires.

Chaque association présente ou représentée signe la feuille d'émargement en entrant en séance.
156 associations sont présentes ou représentées sur 1115 qui comptabilisent 12 874 voix sur 50 333 au total.
Ceci représente 13,99% des associations et 25,57% des voix.

A l'ouverture de l'assemblée, le président Truffaut salue l'ensemble des participants qui cette année ont bien voulu répondre à l'invitation de la FFSA de participer aux travaux du vendredi 23 mars et à l'AG de ce samedi 24 mars, réunissant les principaux acteurs de la vie fédérale.

Il remercie particulièrement Christophe POLITO et toute son équipe du CDSA 59 pour leur accueil chaleureux et le temps convivial qui a été réservé lors de la soirée du vendredi.

Il remercie la représentante de la ville de Lille présente à cette AG.

La représentante de la ville, adjointe en charge des personnes en situation de handicap, se réjouit que la FFSA ait choisi Lille comme lieu de son congrès. Elle estime qu'il faut faire mieux connaître le Sport Adapté au grand public compte tenu de la qualité des actions qu'elle met en place dans toute la France.

Après ces quelques propos, le président TRUFFAUT remercie les représentants de la Société Générale, d'IDEMA sport, la fondation FDJ, partenaires de la FFSA. Il donne ensuite la parole à la représentante de la ville de Lille, adjointe en charge des personnes en situation de handicap. La représentante exprime sa satisfaction que la FFSA ait choisi Lille pour y tenir son AG. Elle pense que le SA doit être davantage connu du grand public compte tenu de la qualité des actions qu'elle conduit.

Enfin le président ouvre officiellement la séance de cette assemblée générale électorale et donne la parole au secrétaire général, Joël RENAULT.

Le secrétaire général donne lecture du programme de cette AG.

1. Présentation du PV de l'AG du 25 mars 2017

Après une courte présentation, le secrétaire général indique que ce document fera l'objet d'une des résolutions à voter en fin d'AG.

2. Rapport moral du président Marc TRUFFAUT

Avant toute chose le président tient à rendre un hommage appuyé à Roy COMPTE, vice-président, décédé brutalement en septembre dernier et à Francis GENSON, médecin fédéral Aquitaine, engagé depuis quelques années auprès de l'équipe de France de Ski SA.

Le travail de Roy COMPTE a été important sur les études et recherches liées au Sport Adapté, ses nombreuses publications reconnues dans le monde universitaire ont rehaussé l'image du SA depuis de nombreuses années. Il s'est investi totalement dans le projet de la classification nouvelle.

Une minute d'applaudissements est proposée par le président fédéral pour remercier Roy de tout ce qu'il a apporté à la FFSA depuis 1988.

L'année 2017 a été une année forte dans la construction de notre fédération et notamment dans l'affirmation de nos valeurs que sont, le respect du sportif, l'équité dans sa pratique et l'inclusion. Cela s'est traduit par un travail énorme, mis en place conjointement avec les ligues, les comités, les bénévoles afin de mettre en place une nouvelle classification, pour réaffirmer les spécificités du sport adapté.

L'objectif partagé de ces nouvelles classifications est de valoriser encore plus les sportifs les plus impactés par leur handicap mais qui se surpassent à chaque entraînement à chaque compétition pour progresser.

Il sait que la classification ne s'est pas mise en place facilement. Elle a nécessité beaucoup de pédagogie des acteurs du Sport Adapté présents en particulier à cette AG. Il les remercie sincèrement pour le travail qu'ils ont réalisé et pour leur réactivité.

La mise en place de nouvelle classification se devait d'être accompagnée d'une nécessaire évolution de nos règlements sportifs. Un travail énorme a été réalisé par les commissions sportives nationales afin d'adapter au mieux les règlements. Cette paralympiade est celle de la transition et les règlements peuvent encore évoluer afin de prendre en compte les remarques et observations qui remontent, suite aux premières rencontres et championnats organisés avec cette nouvelle classification.

L'année 2017 a été particulièrement marquée par la mise en œuvre dans les régions concernées des conséquences de la Loi NOTRe relatives aux fusions de certaines régions. Nos ligues ont fait un gros travail de préparation des fusions qui nous ont été imposées. Les 13 nouvelles régions sont ainsi en ordre de marche depuis début 2018. Ces rapprochements n'ont pas été simples à mettre en place et l'échelon national a tenté au mieux de vous accompagner. Nous restons bien évidemment à votre disposition si des difficultés persistent (merci ici aux collègues du comité directeur qui se sont investis dans cette mission)

- Le président TRUFFAUT évoque les points positifs de cette année passée :

1. Un nouveau record de licenciés
2. Un nombre de clubs et association en augmentation
3. Une augmentation constante du nombre de clubs « ordinaires qui rejoignent le sport adapté en créent des sections sport adapté
4. Des résultats sportifs excellents (avec pas moins 183 médailles à l'international et une structuration persévérante de notre « haut niveau »
5. La mise en place de nouveaux projets : la semaine des activités motrices, une évolution du sport adapté jeune
6. La continuité dans la mise en place des autres programmes de la FFSA : Bouger avec le sport adapté, les « Défis » par exemple
7. Une expertise bien reconnue dans l'organisation d'événements internationaux (championnats du monde de ski/championnats Européens DSISO et championnats du monde de cross)
8. Un soutien en hausse du ministère des sport (et déjà acté sur le haut niveau pour 2018)

- Néanmoins, il y a aussi des points négatifs :

- Un déficit de 60 713€ sur un budget total de près de 4 millions d'€uros

Il n'est jamais agréable de l'annoncer à une assemblée générale et, même si le trésorier vous apportera l'ensemble des informations lors de la présentation du rapport de gestion, ce déficit s'explique pour 5 raisons essentielles :

1. Une provision pour congés annuels non pris pour 85 000 €
2. Une erreur d'affectation de la subvention CNDS en 2013, qui devait être répartie sur 4 ans, qui impacte notre budget pour 46 000 €
3. Des rentrées de licences en diminution avec l'augmentation du nombre de forfait licence développement, offrant une réduction importante aux licenciés afin d'aider à notre développement. Une diminution de 43 388€
4. Une aide financière importante de la part de l'échelon national, lors des championnats de France en direction des organisateurs. Pour 20 € collectés sous le terme de « label fédéral », la fédération injecte 40 € sur son budget propre.
5. Une augmentation des aides accordées aux organes déconcentrés de la fédération pour 496 202€

- Pour y pallier, le comité directeur a déjà réagi et le budget prévisionnel qui vous sera présenté est ajusté au plus juste et en diminution par rapport à 2017 (en dehors des Jeux Européens).

- Cette année de transition nous permet quand même de nous tourner vers l'avenir. En effet, elle a été marquée par la mise en place d'une concertation sans précédent à la fédération, entre l'ensemble des acteurs du sport adapté, afin d'élaborer tous ensemble un projet fédéral, lors de la semaine fédérale de Limoges en décembre. Le projet fédéral 2017 / 2021 est ambitieux et visionnaire, collant aux réalités du Sport Adapté avec une ambition à partager. A l'horizon 2024, chaque club du Sport Adapté doit devenir un « **incubateur d'inclusion et d'excellence** ».

- L'année 2018 sera celle de la consolidation :

- 1- Consolidation de notre classification, de nos règlements sportifs
- 2- Le président souhaite également confier au conseil des présidents de ligue la responsabilité de travailler sur notre gouvernance et sur l'évolution des modèles économique des clubs.
- 3- Sur le plan sportif, l'année 2018 sera marquée par un événement sportif de grande ampleur pour le Sport Adapté, les 1^{er} Jeux Européens INAS du sport adapté, à Paris en juillet. Ce sera l'occasion de démontrer les compétences du mouvement Sport Adapté, et surtout un moyen de nous rassembler autour d'un projet commun, de faire parler du Sport Adapté.
- 4- Tout cela ne serait pas possible sans l'accompagnement du ministère, de la CNSA, et de l'ensemble de nos partenaires et notamment Malakoff Médéric, la Société Générale, la fondation FDJ, d'Idema ou encore la Mutuelle Intégrance notamment.

Pour conclure ce rapport moral, le président souhaite féliciter l'ensemble des pratiquants et des bénévoles qui s'investissent sans compter. Il veut également remercier l'ensemble de la DTN et des salariés du siège de la fédération pour leur investissement au quotidien afin de continuer à faire grandir notre mouvement.

3. Rapport d'activité fédérale par Joël RENAULT, secrétaire général

Le secrétaire général présente un power point qui fait le point sur l'ensemble des actions menées en 2017.

Au cours de la présentation de ce rapport, il tient à présenter le nouvel animateur de la commission études et recherches, qui remplace Roy COMPTE, décédé. Jacques MIKULOVIC se présente à l'assemblée et exprime l'honneur que la FFSA lui fait de succéder à Roy. Il trace rapidement l'organisation de la commission, les actions qu'elle mène, et surtout souhaite qu'elle se mette à la disposition de tous les acteurs de la FFSA pour l'aider à avancer au service des sportifs.

4. Rapport de la commission médicale nationale par Catherine FAYOLLET, médecin fédéral national

Le médecin fédéral national présente le bilan de la commission médicale, son rapport sur la surveillance médicale des championnats de France, le bilan de l'accidentologie lors des compétitions, la SMR des sportifs de haut niveau.

5. Message du Conseil national consultatif des sportifs :

A l'issue du conseil consultatif des sportifs qui s'est tenu le vendredi 23 mars, un message résumant le travail effectué par ces représentants, encadrés par Henri Miau et Marie-Paule Fernez, est lu devant l'assemblée par Hervé DIDIER, représentant l'Occitanie, au nom des représentants de la CNC réunie la veille.

Les sportifs reçoivent une ovation de la part de l'assemblée en fin de lecture du texte résumant leur réunion.

6. Rapport du Conseil National des Parents

A l'issue du conseil consultatif des parents qui s'est tenu le vendredi 23 mars, un rapport succinct résumant le travail effectué par ces représentants, est lu par Marie-José Lallart.

7. Rapport de gestion du comité directeur par le trésorier, Jean Claude WACH

Jean Claude Wach présente les comptes de résultats de l'exercice 2017 ainsi que le bilan de l'année 2017.

Il donne lecture de son rapport de gestion faisant apparaître un déficit de 60 713€

8. Lecture du rapport du commissaire aux comptes, Thierry DENISE

Thierry Denise, commissaire aux comptes, étant excusé, le trésorier donne lecture du rapport de Thierry Denise sur l'exercice 2017 faisant état de son opinion sur les comptes annuels, sur la justification de ses appréciations et la vérification auxquelles il a procédé. Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères.

9. Présentation du budget prévisionnel 2017

Marc Truffaut présente le budget prévisionnel pour l'exercice 2018.

10. Présentation et vote des résolutions

Le secrétaire général procède au vote des résolutions. L'assemblée compte 52 votants totalisant 12 874 voix.

Première résolution

L'Assemblée générale approuve le PV de l'AG du 25 mars 2017 à Marne La vallée.

1 – POUR, 12 706 voix, 100 %

2 – CONTRE, 0 voix, 0 %

3 - Vote blanc, 168 voix

Deuxième résolution

L'Assemblée générale approuve le rapport présenté par le Secrétaire général, intégrant l'ensemble des rapports des commissions ou groupes de travail chargés d'animer les différents secteurs d'activités fédérales.

1 – POUR, 12 419 voix, 100 %

2 – CONTRE, 0 voix, 0 %

3 - Vote blanc, 455 voix

Troisième résolution

L'Assemblée générale approuve le rapport présenté par le médecin fédéral national.

1 – POUR, 10 686 voix, 86,38 %

2 – CONTRE, 1685 voix, 13,66 %

3 - Vote blanc, 503 voix

Quatrième résolution

L'assemblée générale approuve le tarif des licences :

Adulte 25 €

Jeune 20 €

Autre pratiquant 25 €

Dirigeant ou bénévole 25 €

Licence découverte 5 €
Juge et arbitre gratuite (sous réserve d'agrément par la FFSA)
1 – POUR, 12 119 voix, 94,14 %
2 – CONTRE, 755 voix, 5,86 %
3 - Vote blanc, 0 voix

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité Directeur et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 d'un montant de 3 428 923,62 € et le résultat de l'exercice qui se traduit par un déficit de 60 7133 €

Elle approuve, sans exception ni réserve, toutes les opérations effectuées depuis le début de l'exercice 2017 et donne quitus aux membres du Comité Directeur de leur gestion pour cet exercice.

1 – POUR, 11 360 voix, 92,59 %
2 – CONTRE, 909 voix, 7,41 %
3 - Vote blanc, 605 voix

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de 2015 de -60 713€

1 – POUR, 12 411 voix, 96,83 %
2 – CONTRE, 406 voix, 3,17 %
3 - Vote blanc, 57 voix

Septième résolution

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel fédéral pour 2017 d'un montant de 4 654 328 €

1 – POUR, 12 468 voix, 96,85 %
2 – CONTRE, 406 voix, 3,15 %
3 - Vote blanc, 0 voix

Huitième résolution

Non soumise au vote

Neuvième résolution

L'assemblée générale approuve le règlement disciplinaire.

1 – POUR, 12 263 voix, 96,43 %
2 – CONTRE, 0 voix, 0 %
3 - Vote blanc, 611 voix

Dixième résolution

Election supplémentaire du comité directeur, conformément à l'article 13 des statuts fédéraux, trois postes vacants au comité directeur fédéral, dont au moins 2 postes féminins sont à pourvoir.

Cinq candidatures ont été adressées, par mail ou remises en mains propres avant la date limite du 28 février 2018 et sont validées par la commission électorale :

1 – Christine GHYS
2 – Olivier GRIN
3 – Marie-José LALLART
4 – Jean-Michel MAILLIER
5 – Johanne THIERRY

Onzième résolution

L'assemblée générale reconnaît comme organe déconcentré de la FFSA dans les départements de la Creuse et la Moselle

1 – POUR, 12 874 voix, 100 %
2 – CONTRE, 0 voix, 0 %

3 - Vote blanc, 0 voix

Douzième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour l'accomplissement de toutes les formalités de publication et de dépôt prescrites par la loi.

1 – POUR, 11 990 voix, 100 %

2 – CONTRE, 0 voix, 0%

3 - Vote blanc, 49 voix

11. Election du complémentaire au comité directeur fédéral pour la mandature 2018-2021

- Présentation des 5 candidats à un poste au comité directeur :

Chacun des candidats au comité directeur est invité à se présenter en 2 minutes maximum.

Après cette présentation individuelle, il est procédé, par vote électronique à l'élection complémentaire du comité directeur.

- Résultat du scrutin :

Sont élus au premier tour, à la majorité absolue, les candidats suivants :

Votants : 12874

Christine GHYS	9433 voix	73,27 %
Olivier GRIN	8361 voix	64,94 %
Marie-José LALLART	6939 voix	53,90 %

Ne sont pas élus

Jean-Michel MAILLIER	6743 voix	52,38 %
Johanne THIERRY	5304 voix	41,20 %

12. Conclusion du président :

Il remercie chaleureusement tous les acteurs du Sport Adapté qui permettent à la fédération d'être présente sur tout le territoire, de se transformer, d'évoluer et d'offrir le meilleur à tous les sportifs dont elle a la charge.

Il remercie également l'ensemble des partenaires qui aident et accompagnent la FFSA.

Il félicite les deux dirigeants qui ont reçu la médaille d'or (les mains d'or) de la FFSA lors de la soirée du vendredi, pour leur engagement bénévole au sein du mouvement fédéral depuis si longtemps : Christophe POLITO et Yves OBIS.

Enfin, il renouvelle ses chaleureux remerciements à nos amis Ch'tis qui ont mis « les petits plats dans les grands » pour nous accueillir tous. Cette assemblée générale en terre du Nord fera date !

Il donne rendez-vous l'année prochaine à Bourges pour l'AG fédérale le 30 mars 2019.



Joël RENAULT
Secrétaire Général



Marc TRUFFAUT
Président